

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7312247701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7312247701>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 décembre 2022** sur **Actu.fr - Gazette du Morbihan**
Pour le département : **56 - MORBIHAN**

SELARL "CABINET MARZIN - AVOCAT
Maître Loïc MARZIN
Avocat à la Cour
310, rue de Fougères
35700 RENNES
02.23.44.07.70

SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE
"PHARMACIE SAINTE ANNE"
au capital social de 7.050 €
porté à 7.060 €
siège social : 49, Boulevard Monsabert
(56000) VANNES
442 384 475 RCS VANNES (56)
SIRET : 442 384 475 00020

CESSION d' ACTIONS MODIFICATIONS STATUTAIRES DIVERSES DONT MODIFICATION DES ORGANES SOCIAUX ET AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

l) Aux termes d'un Acte d'Avocat en date du 01/12/2022, en cours d'enregistrement auprès du SPFE compétent, ayant constaté la réalisation des conditions suspensives d'un Acte électronique d'Avocat en date des 29 et 30/09/2022 :

- Mme Michèle PROST, née POUSSIN, Docteur en Pharmacie, demeurant 19 Allée Pierre Simon Laplace – (56000) VANNES

a cédé dans les proportions convenues à l'acte au profit des cessionnaires, à ;

- La SPFPL-ARL « HOLDING ROELAND », au capital

social de 2.000 €, immatriculée sous le numéro unique d'identification 884 823 758 RCS VANNES (56), ayant son siège social – 06, rue Mané Guen – (56610) ARRADON représentée par son associé gérant unique :

* Monsieur Rémi ROELAND, Docteur en Pharmacie,

Et à :

- La SPFPL-ARL « SPFPL Franck MERE », au capital social de 1.072.180 €, immatriculée sous le numéro unique d'identification 908 121 080 RCS VANNES (56), ayant son siège social – 11B, rue du Général Wood – (56000) VANNES représentée par son associé gérant unique :

* Mr Franck MERE, Docteur en Pharmacie,

Les DEUX CENT TRENTE CINQ (235) actions, numérotées de 1 à 235 inclus, qu'elle possédait dans la SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS SIMPLIFIEE sus-identifiée.

II) Aux termes d'un Acte SSP en date du 01/12/2022, ayant constaté la réalisation des conditions suspensives d'un Acte électronique sous seing privé en date du 29/11/2022, contenant diverses résolutions sociales unanimes, ainsi qu'un bulletin de souscription établi le 29/11/2022 par le dépositaire des fonds retenu, il résulte que le capital social a été porté de 7.050 € à 7.060 € par l'émission d'une action au nominal de 10 € avec une prime d'émission en sus.

III) Aux termes du même acte les associés titulaires ont agréé expressément la cession de titres suscitée, le retrait de Mme PROST dans la collectivité des associés titulaires et sa démission :

- dans son mandat de Présidente pour une date d'effet le 30/11/2022 – 24h00 ;

- et la nomination de Mr Franck MERE, Docteur en Pharmacie, comme nouveau Président, ce dernier Directeur Général démissionnaire ; et ce, à la date d'effet du 01/12/2022 – 0h00 – date d'effet de la modification de la déclaration ordinaire d'exploitation des associés titulaires prise par Mr Le Président de l'Ordre des Pharmaciens de la Région BRETAGNE, en respect de l'article L.5125-16 du Code de la Santé Publique – le mandat de l'autre Directeur Général de la société étant maintenu.

Comme conséquence de la réalisation définitive de cette cession et des résolutions sociales unanimes prises aux termes des actes sus-énoncés, il a été décidé de modifier les articles 7 et 35 des statuts de ladite société.

L'article 7 concernant le capital social a fait l'objet d'une mise à jour.

L'article 35 concernant la Présidence de la société a également été mis à jour.

Ladite cession a été rendue opposable à la société par régularisation des ordres de mouvements de titres et inscriptions au registre des mouvements des titres de la société.

Il sera fait dépôt d'un original de l'acte constatant la mise à jour des statuts de la société auprès du RCS compétent.

Pour avis

Le Président et le Directeur Général maintenu

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

